

suite. Il s'est servi de procédés sournois pour régler les situations plutôt que d'agir d'une manière honnête comme tout gouvernement honorable l'aurait fait dans une société démocratique.

Cet après-midi, on nous demande d'approuver des crédits provisoires pour les mois d'août, septembre et octobre. On ne nous donne aucune indication de la date à laquelle le Parlement se réunira de nouveau. On nous demande d'approuver des crédits pour trois mois alors que, selon tous les indices qu'on nous a fournis aujourd'hui, le Parlement se réunira en septembre. Le gouvernement a eu à faire face à des problèmes graves dans le domaine économique. Il a eu de la difficulté aussi à diriger les travaux de la Chambre.

L'une des nombreuses raisons pour lesquelles la session est si longue, c'est que le gouvernement n'avait pas prévu une série de mesures bien définies pour régler la crise. Il y est allé par bribes, un petit peu ici, un petit peu là; il déposait des petites mesures les unes après les autres et parfois il faisait de l'obstruction à ces propres mesures.

L'hon. M. Churchill: Vous vous êtes trop absenté.

M. Argue: Le leader de la Chambre prétend que je me suis trop absenté, lui qui fait partie d'un cabinet qui était toujours ailleurs.

Le ministre de l'Agriculture fait de si courtes apparitions que pour lui poser une question il faut s'adresser à quelqu'un d'autre.

Une voix: Il vend du blé.

M. Argue: De la part de l'opposition, l'assistance a été excellente... (*Exclamations*)... et nous nous sommes certes conduits d'une façon exemplaire. La session ajourne à un moment où l'Ouest du Canada est aux prises avec une sécheresse, qui est un désastre national. Le gouvernement n'a pas de politique ni de programme; il n'a rien annoncé qui puisse parer aux très graves insuffisances de revenu qui ne peuvent manquer de se faire sentir dans les provinces des Prairies.

M. Brunsden: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le député dit que nous n'avons pas de programme. Le gouvernement a un excellent programme qui a été acclamé dans l'Ouest canadien. Si le député veut bien reprendre son siège quand je parle...

M. le président suppléant (M. McCleave): Le député n'a pas soulevé une question de Règlement, mais plutôt amorcé un débat. La parole est au député d'Assiniboia.

M. Argue: Encore un faux rappel au Règlement de la part d'un député qui ferait probablement beaucoup mieux de faire quelque

[M. Argue.]

chose pour remédier à la mauvaise récolte qui sera peut-être très marquée dans sa circonscription. La récolte sera probablement complètement perdue dans sa circonscription, même si la pluie se mettait à tomber d'ici quelques heures. Qu'a-t-il fait cet après-midi? Il avance des choses qui ne correspondent pas aux faits et qui ne sauraient, j'en ai la certitude, lui mériter l'agrément de ses commettants.

Il faut que le gouvernement prenne des mesures maintenant pour remédier à ce désastre national. La quasi-inactivité du gouvernement a peut-être des défenseurs. Le président de l'Association des détaillants de la Saskatchewan a dit l'autre jour: «Pourquoi parle-t-on tellement de désastre?» Il a déclaré que les recettes agricoles ne représentent que 30 p. 100 du revenu total de la Saskatchewan. La perte de 30 p. 100 de ce revenu ne constitue pas un désastre pour la province ni pour le Canada. S'il ne pleut pas assez d'ici quelques jours et je suis heureux de constater qu'il a plu au Manitoba et dans l'Est de la Saskatchewan ces dernières heures, le pays connaîtra le plus grand désastre national depuis la fin de la guerre, bien pire en ce qui a trait aux pertes de revenu et à la misère globale que l'incendie de Rimouski, l'ouragan Hazel ou l'inondation de Winnipeg, même si les pertes individuelles ne sont pas aussi grandes.

Ce grand désastre qui menace la population des trois provinces des Prairies exige des actes, des actes importants, dès maintenant. Le gouvernement a annoncé qu'il paiera une partie des frais de transport des céréales de provenance. Il a annoncé qu'il contribuera au maintien des réserves actuelles de céréales secondaires des provinces des Prairies. Ce n'est là qu'une infime partie des mesures qu'il faudrait prendre dès maintenant. Le gouvernement devrait être disposé à payer en entier les frais de transport par chemin de fer des bestiaux, si les pâturages où il faut les transporter sont très éloignés. Je proposerais que le gouvernement établisse, non pas ces prix de soutien fondés sur une moyenne nationale, avec ces versements d'appoint qui se sont révélés une telle supercherie et qui ont représenté si peu au cours des quelques dernières années. Le premier ministre rit. Il n'a qu'à demander aux éleveurs de volailles ce qu'ils pensent de ces prix insignifiants, alors que le prix des œufs a été si bas. Il n'a qu'à demander aux producteurs de porcs s'ils ont touché quoi que ce soit en vertu de ce programme.

L'hon. M. Harkness: Les producteurs de porcs ont été très satisfaits ces quelques derniers mois.